

Montréal, le 17 mai 2012

Par dépôt électronique (SDE)

Me Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions de distribution
d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur
n'émettant pas de radiofréquences
Dossier de la Régie : R-3788-2012**

Cher confrère,

La Régie accuse réception de la lettre d'Hydro-Québec en date du 17 mai 2012, lui demandant de prolonger d'une journée le délai lui étant accordé pour transmettre ses réponses aux diverses demandes de renseignements de la Régie et des intervenants dans le cadre du dossier cité en titre.

La Régie confirme par la présente qu'elle accepte de reporter ce délai jusqu'à **12h, 18 mai 2012**.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as
c.c: tous les intervenants